

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE
CAPACITES MINIMALES N°07/2022/AT/DOT TIPASA**

La Direction Opérationnelle de Tipaza lance un Avis d'Appel d'Offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, portant sur la réalisation des travaux d'infrastructures d'accueil, pose et raccordement des câbles a fibres optiques répartis **en neuf (09) lots** et ce comme suit :

LOT N°01 : "ATM MOBILIS" RELAI BOUHSEYEN ET CITE EL WOUROUD SIDI GHILES VERS CT SIDI GHILES (13 km)

LOT N°02 : "ATM MOBILIS" SIDI SALEH VERS CT DAMOUS (6 km)

LOT N°03 : "ATM MOBILIS" DOMAINE YAKOUBI DOUAOUDA ET STATION D'ESSENCE DOUAOUDA ROUTE DE KOLEA ET LES OLIVIERS DOUAOUDA ET COLONEL AMIROUCHE DOUAOUDA VERS SAINT MAURICE (8,9 km)

LOT N°04 : "ATM MOBILIS" ROUTE DE BLIDA ET KOLEA RUE BOUGUERA ET FRERES MAAMERI KOLEA ET RUE D'ALGER KOLEA ET SOUDANI BOUDJEMAA KOLEA ET CITE MILITAIRE VERS CT KOLEA (8,4 km)

LOT N°05 : 4G LTE TIFASASSINE - 4G LTE SIDI MAAMAR LARHAT - 4G LTE BENI HETTITA DAMOUS (1,57 km)

LOT N°06 : "ATM MOBILIS" HAI BELEL BOUISMAIL ET CITE SANA OUBER BOUISMAIL VERS CT BOUISMAIL - HAUCHE SABOUNE BOUISMAIL VERS BSC CHAIG (4,7 km)

LOT N°07 : "ATM MOBILIS" CENTRE UNIVERSITAIRE TIPASA VERS UNIVERSITE DE TIPASA - "ATM MOBILIS" OUED MERZOUG TIPASA ET LA CITE RABTA TIPASA ET LA CITE HAMITI TIPASA VERS CT TIPASA (5,8 km)

LOT N°08 : "ATM MOBILIS" CITE BELALIA BOURKIKI VERS BOURKIKI (1,5 km)

LOT N°09 : "ATM MOBILIS" BOUDJEBROUNE MEURAD VERS MEURAD - "ATM MOBILIS" BEN YUCEF HADJOUT VERS CT HADJOUT (3,565 km)

La Participation au présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, s'adresse uniquement aux entreprises qualifiées selon les paliers suivants :

Palier 01 : Pour les lots dont la distance est inférieure ou égale à **10 Km** :

- Les entreprises ayant la qualification une (01) dont l'activité est l'hydraulique ou les travaux publics ;
- Les entreprises sans qualification ;
- Les entreprises sans références professionnelles quelles que soient leurs qualifications ;
- Les entreprises nouvellement créées ;
- Les entreprises issues des dispositifs de l'ANSEJ, CNAC, ANGEM, en cours de bénéfice d'avantages conférés par ces dispositifs.

Palier 02 : Pour les lots supérieurs à **10 Km** et inférieurs à **50 Km** : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelle de catégorie de **deux (02)** à quatre **(04)**, contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.



Palier 03 : Pour les lots supérieurs ou égaux à **50 Km** : le soumissionnaire doit justifier d'une qualification et classification professionnelles de catégorie **cinq (5)** et plus, contenant l'activité hydraulique et/ou travaux publics.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la structure contractante d'Algérie Télécom à l'adresse suivante :

**Direction Opérationnelle des télécommunications de TIPASA - Sous-direction Fonctions Support -
Département Achat et Logistique - Service Achats - Bureau des marchés
CITE ADMINISTRATIVE AU1 TIPASA**

Contre le paiement, auprès de la banque **BNA** Agence **438** TIPASA (**Direction Opérationnelle des Télécommunications de TIPASA**), d'un montant de cinq mille dinars algériens (**5000 DA**) non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie par versement au compte bancaire : Compte en dinars N°**001 00438 0300 000 133/58**.

Présentation des offres :

Le Dossier administratif : (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD).

L'offre technique : (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD).

L'offre financière : (01) original et deux (02) copies plus l'offre en format électronique (CD), Les deux offres ainsi que le dossier administratif doivent être insérés dans des enveloppes séparées et fermées, indiquant, sur chaque enveloppe, la dénomination de l'opérateur économique, la référence et l'objet de l'appel d'offres, ainsi que sur chaque pli correspondant, la mention « **dossier administratif** », « **offre technique** », « **offre financière** »

Les Trois (03) enveloppes susmentionnées sont insérées dans une seule enveloppe externe fermée et anonyme, aucun signe d'identification du soumissionnaire comportant uniquement les mentions suivantes :

Appel d'offres N° 07/2022/AT/DOT Tipasa

Réalisation d'infrastructures d'accueil pose et raccordement des câbles à fibres optiques

Adresse : cité administrative AU1 Tipasa

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : **CITE ADMINISTRATIVE AU1 TIPASA**.

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans la presse

La date limite de dépôt des offres est fixée à **quinze (15) jours de 08h00 à 14h00** à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante : **Direction Opérationnelle des Télécommunications de TIPASA Sous-direction Fonctions Support - Département Achats et Logistique - Service Achats - Bureau des marchés - CITE ADMINISTRATIVE AU1 TIPASA**

Les soumissions qui parviennent après la date limite de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.



Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.

Le Directeur